

<https://www.artois-mobilites.fr/depuis-le-13-fevrier-dernier-le-smt-artois-gohelle-a-vu-son-perimetre-sagrandir/>

DEPUIS LE 13 FÉVRIER DERNIER, LE SMT ARTOIS-GOHELLE A VU SON PÉRIMÈTRE S'AGRANDIR

Jusqu'à présent le SMT Artois-Gohelle organisait la mobilité de près de 40% de la population du Pas-de-Calais. Plus particulièrement, il est en charge de l'organisation des transports en commun sur les communes des agglomérations de Béthune-Bruay, Lens-Liévin et Hénin-Carvin. Or, depuis le 1er janvier, l'agglomération de Béthune-Bruay a vu l'arrivée de 35 nouvelles communes. Le 13 février dernier, le SMT Artois-Gohelle a donc vu son périmètre s'agrandir officiellement (AP 13 février 2017) et passer de 115 à 150 communes.

Ainsi, le SMT AG devient le sixième périmètre de transport urbain de France, avec 652 000 habitants (42% de la population du département) répartis sur 999 km².

Pour rappel, le SMT AG est en charge du Plan de déplacements urbains (PDU), du réseau de bus TADAO, du transport scolaire et plus globalement de la politique de déplacements sur son territoire. [lire la suite](#)



